REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

RAPPORT D'ACTIVITES ANNEE 2025 DU PROJET « METTRE EN COHERENCE LA PLANIFICATION NATIONALE ET INFRANATIONALE DE L'ADAPTATION AU SENEGAL »



Février 2026

TABLE DES MATIERES

I. INTRODUCTION 3

II. LES RESULTATS ET PRODUITS ATTENDUS DU PROJET 3

III. PRINCIPALES REALISATIONS 4

III.1 Résultat 3.1. : Renforcement de la gouvernance et de la coordination institutionnelle de la planification de l'adaptation 4

III.2 Résultat 3.2 : Production d'une base factuelle pour concevoir des solutions d'adaptation efficaces ayant un impact maximal 12

III.3 Résultat 3.4 : Augmentation du financement de l'adaptation 18

IV. DEFIS, STRATEGIES D'ATTENUATION ET LEÇONS 20

V. PERSPECTIVES POUR 2026 22

VI. NIVEAU D'EXECUTION BUDGETAIRE 2025 22

I. INTRODUCTION

Le projet *« Mettre en cohérence la planification nationale et infranationale de l'adaptation au Sénégal – PNA/FVC »*, financé par le Fonds Vert pour le Climat (FVC) et exécuté par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en partenariat avec le Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique. Ce projet vise à améliorer la planification de l'adaptation *verticale* (du national vers le local et vice-versa) en renforçant les mécanismes de coordination institutionnelle, en élaborant un Plan National d'Adaptation intégré tenant compte des besoins sectoriels et locaux, et en dotant les acteurs territoriaux des capacités nécessaires pour mettre en œuvre des actions d'adaptation. En pratique, il s'agit de consolider la gouvernance climatique à plusieurs niveaux, notamment en appuyant le Comité national sur le changement climatique (COMNACC) et les comités régionaux (COMRECC) afin de faciliter les échanges entre les différents acteurs et de garantir l'alignement des priorités d'adaptation du niveau local et au niveau national.

Le présent rapport a pour objectif de rendre compte des principales réalisations enregistrées en 2025, d'analyser les progrès accomplis vers l'atteinte des résultats attendus et de mettre en évidence les enseignements tirés pour la poursuite et le renforcement de la planification de l'adaptation au Sénégal. Il s'articule autour d'une présentation structurée des activités mises en œuvre, des résultats obtenus et des perspectives, en mettant un accent particulier sur la gouvernance climatique, l'inclusion des acteurs locaux et la prise en compte du genre dans les politiques et actions d'adaptation.

II. LES RESULTATS ET PRODUITS ATTENDUS DU PROJET

Durant l'année 2025 qui marque le démarrage effectif du projet des activités ont été planifiées pour atteindre les résultats attendus.

Le projet vise à atteindre trois résultats interdépendants qui seront réalisés à travers la mise en œuvre de 08 produits :

- Résultat 3.1. : Renforcement de la gouvernance et de la coordination institutionnelle de la planification de l'adaptation
 - 3.1.1. Le mandat, les fonctions et les procédures du Comité national sur le changement climatique (COMNACC) sont revus et ses capacités sont renforcées, afin de faciliter une coordination à plusieurs niveaux ;
 - 3.1.2 : Les mécanismes de coordination infranationaux sont soutenus pour renforcer la participation locale à la planification et à la mise en œuvre de l'adaptation.
 - 3.1.3 : Quatre PNA sectoriels comprenant des réponses au niveau local sont formulés sur la biodiversité, l'élevage, le tourisme et les ressources en eau, et regroupés dans un plan national d'adaptation.
 - 3.1.4 : Des stratégies de mise en œuvre nationales et infranationales sont formulées pour faciliter l'intégration de l'ACC dans la planification et la budgétisation nationales et locales
- Résultat 3.2 : Production d'une base factuelle pour concevoir des solutions d'adaptation efficaces ayant un impact maximal
 - 3.2.1. La vulnérabilité climatique est évaluée et les options d'adaptation sont identifiées et évaluées ;
 - 3.2.2 : Le système national de suivi et d'évaluation de l'adaptation est relié au niveau infranational, afin de garantir que les résultats locaux et les enseignements tirés sont

pris en compte, qu'ils éclairent la planification future de l'adaptation et qu'ils contribuent à l'augmentation du financement de l'adaptation.

- ❖ Résultat 3.4 : Augmentation du financement de l'adaptation
 - 3.4.1 : Les capacités de planification de l'adaptation à long terme des organisations infranationales sont renforcées pour accroître le financement de l'adaptation et faciliter la mise en œuvre des PNA ;
 - 3.4.2 : Les zones infranationales pilotes sont équipées pour combler les lacunes en matière de capacité d'accès au financement climatique pour la mise en œuvre des PNA.

III. PRINCIPALES REALISATIONS 2025

Les actions menées ont principalement porté sur le renforcement de la gouvernance climatique, l'amélioration de la coordination institutionnelle et le développement des capacités des acteurs nationaux et territoriaux impliqués dans la planification de l'adaptation aux changements climatiques.

III.1 Résultat 3.1. : Renforcement de la gouvernance et de la coordination institutionnelle de la planification de l'adaptation

Dans le cadre de l'atteinte de ce résultat, plusieurs activités structurantes ont été mises en œuvre au profit des acteurs des neuf régions bénéficiaires du projet, notamment :

- l'organisation des ateliers de lancement du projet ;
- l'identification des parties prenantes et la tenue d'ateliers régionaux de formation sur le processus du Plan National d'Adaptation (PNA) ;
- l'élaboration de documents stratégiques visant à renforcer les mécanismes de coordination institutionnelle ;
- le recrutement d'une consultante spécialisée en genre pour assurer l'intégration transversale de cette dimension.

❖ Ateliers de lancement du projet

Durant la période 28 juillet au 8 août 2025, des ateliers de lancement du projet « Mettre en cohérence la planification nationale et infranationale de l'adaptation au Sénégal – PNA/FVC » se sont tenus dans les régions de Diourbel, Thiès, Kaolack, Sédhiou, Louga, Kolda et Tambacounda.

L'objectif de ces rencontres était de lancer officiellement le projet et de réunir l'ensemble des parties prenantes afin de s'assurer une compréhension commune du projet et de mobiliser leur engagement en vue de la réussite de sa mise en œuvre.

Les ateliers ont réuni **350 participants (260 hommes et 90 femmes)**, parmi lesquels l'équipe du PNUD, la Direction du Changement Climatique (DCCTEFV), les Gouverneurs, les Préfets, les Sous-Préfets, les Maires, les Services Régionaux concernés, ainsi que divers acteurs du développement.

À l'issue de ces ateliers, les résultats suivants ont été atteints :

- L'ensemble des participants partage une vision claire et unanime des objectifs, des composantes et des modalités de mise en œuvre du projet. Les rôles respectifs de chaque acteur dans le processus sont compris et acceptés.
- Les parties prenantes clés manifestent leur soutien au projet et s'engagent à contribuer activement à sa mise en œuvre. Des partenariats et collaborations sont initiés ou renforcés à cette occasion, tant au niveau national qu'infranational.
- Des recommandations concrètes émanant des discussions sont formulées et validées collectivement. Les recommandations issues des différentes régions visent à renforcer la gouvernance, la planification, l'appropriation locale et l'efficacité des actions d'adaptation aux

changements climatiques. Elles mettent en avant les besoins en renforcement des capacités, en coordination des acteurs, en inclusion sociale et en durabilité des ressources naturelles.



- **Identification des parties prenantes et ateliers de formation régionaux sur le processus du Plan National d'Adaptation (PNA).**

L'élaboration du Plan National d'Adaptation (PNA) constitue l'un des piliers de la stratégie nationale du Sénégal pour faire face aux effets croissants des changements climatiques. Dans un contexte marqué par la variabilité pluviométrique, la hausse des températures, la dégradation des ressources naturelles et l'augmentation des risques climatiques, il devient indispensable de renforcer les capacités des acteurs territoriaux afin d'assurer une réponse coordonnée, durable et inclusive. Ainsi, l' identification des besoins et attentes des parties prenantes a été réalisée et elle a permis d'analyser leurs capacités actuelles et les écarts en besoins pour les 09 régions donnant une cartographie précise de l'écosystème local.

Par la suite, des ateliers régionaux ont été organisés entre le **14 octobre et le 14 novembre 2025** visant à renforcer les compétences techniques des membres des Comités Régionaux sur les Changements Climatiques (COMRECC), à améliorer leur compréhension des enjeux climatiques et à faciliter leur appropriation du processus d'intégration de l'adaptation dans la planification du développement local.

Les ateliers ont réuni **381 participants (**290 hommes et 91 femmes) **à travers neuf régions (**Kaolack, Kolda, Tambacounda, Sédhiou, Diourbel, Fatick, Thiés, Louga et Dakar,), parmi lesquels l'équipe du PNUD, la Direction du Changement Climatique (DCCTEFV), les Gouverneurs, les Préfets, les Sous-Préfets, les Maires, les Services Régionaux concernés, ainsi que divers acteurs du développement.

Ainsi, les résultats indiqués ci-après ont été atteints au niveau de chaque région:

- Les participants ont renforcé leurs connaissances de base sur le changement climatique, notamment les concepts clés, la terminologie, ainsi que les enjeux globaux et nationaux. Ils

sont désormais en mesure d'expliquer les principaux impacts et défis spécifiques à leurs territoires ;

- Les participants comprennent mieux le processus d'élaboration du PNA du Sénégal, son niveau d'avancement et les étapes à venir. Ils ont également une perception claire du rôle qu'ils peuvent jouer à travers le COMRECC dans ce processus ;
- Dans chaque région, un noyau d'acteurs locaux formés a été constitué. Ces acteurs sont en capacité de relayer l'information sur le PNA, de sensibiliser d'autres parties prenantes et de contribuer à la diffusion des connaissances (effet multiplicateur).

- Des échanges interactifs ont permis de recueillir des contributions locales pertinentes telles que la liste des impacts climatiques par région et l'identification des priorités sectorielles d'adaptation qui alimenteront les analyses régionales et nationales ;
- Une évaluation des capacités institutionnelles en matière d'adaptation aux changements climatiques a été réalisée, permettant d'identifier les forces, les faiblesses et les besoins d'appui au niveau régional ;
- Les acteurs clés impliqués dans l'adaptation à l'échelle régionale ont été identifiés, avec une clarification de leurs rôles, responsabilités et dynamiques de collaboration ;
- Chaque COMRECC a élaboré une feuille de route succincte pour la période post-atelier, comprenant des actions prioritaires, un calendrier indicatif des prochaines réunions, la mise en place éventuelle de groupes de travail thématiques et l'identification des besoins additionnels de renforcement de capacités.



❖ **L'élaboration des documents stratégiques pour le renforcement du mécanisme de coordination**

Dans le cadre du renforcement de la gouvernance climatique, des consultants ont été mobilisés pour conduire un ensemble de missions stratégiques visant à structurer et à harmoniser le fonctionnement des organes nationaux et régionaux de coordination. Ainsi, les documents ci-après ont été rédigés :

- Les procédures opérationnelles du COMNACC et des COMRECC, afin de clarifier les mécanismes de coordination et de prise de décision ;
- Le manuel de procédures et de fonctionnement destiné à encadrer de manière formelle les rôles, responsabilités et modalités de collaboration entre les différents niveaux de gouvernance ;
- Le règlement intérieur et des textes juridiques des COMRECC, en vue de renforcer leur cadre institutionnel et leur conformité réglementaire ;
- La stratégie à moyen terme du COMNACC, visant à orienter ses interventions et à définir les priorités stratégiques pour les prochaines années.

Ces réalisations ont permis :

- D'établir l'état des lieux et le cadre de gouvernance climatique du Sénégal ;
- D'identifier les défis majeurs liés à la gouvernance climatique aux niveaux national et local, ainsi que ceux relatifs au financement du COMNACC ;
- De définir clairement les responsabilités et les liens hiérarchiques entre les organes du COMNACC et les COMRECC en matière de gestion administrative et financière ;
- D'élaborer une feuille de route stratégique et un plan opérationnel alignés sur la Vision Sénégal 2050, assortis d'un plan de mobilisation des ressources pour le COMNACC.

❖ **Recrutement d'une consultante en genre**

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds Vert pour le Climat (FVC) exigent que les projets climatiques démontrent une intégration solide et effective de la dimension genre. Cette exigence implique notamment la réalisation d'analyses comparatives entre les sexes, la participation équitable des femmes et des hommes aux processus décisionnels, l'utilisation d'indicateurs sensibles au genre pour mesurer les progrès, ainsi que l'identification d'actions spécifiques visant l'autonomisation des femmes et des jeunes et l'inclusion des groupes vulnérables dans les bénéfices des projets.

Afin de répondre à ces exigences internationales et de s'aligner sur les priorités nationales du Sénégal en matière d'égalité de genre, le projet a fait appel à une consultante genre chargée d'assurer l'intégration transversale du genre à toutes les étapes du processus d'élaboration du Plan National d'Adaptation (PNA).

De manière spécifique, la consultante genre a pour mission de :

- **Appuyer le renforcement des mécanismes de coordination et de gouvernance institutionnelle de l'adaptation** en veillant à l'intégration effective de la dimension genre. Cela comprend la promotion d'une participation équilibrée des femmes et des hommes au sein des instances décisionnelles (comités de pilotage, cadres de coordination), l'intégration des considérations de genre dans les politiques, stratégies et outils de gouvernance développés par le projet, ainsi que la promotion d'une gouvernance de l'adaptation inclusive et équitable au Sénégal.
- **Veiller à ce que la production de données et d'analyses destinées à éclairer les décisions stratégiques soit sensible au genre.** À cet effet, la consultante appuiera l'élaboration d'analyses de vulnérabilité, d'études et de rapports intégrant des analyses comparatives entre les sexes, des données ventilées par sexe et des recommandations tenant compte des besoins différenciés des femmes, des hommes et des personnes en situation de handicap. Elle contribuera également à la définition d'indicateurs de suivi-évaluation sensibles au genre dans le cadre du PNA.
- **Appuyer l'identification et la formulation de solutions de financement de l'adaptation intégrant les enjeux de genre.** Cette mission inclut l'appui à l'élaboration de notes conceptuelles et de propositions de projets destinées au Fonds Vert pour le Climat et à d'autres

bailleurs, en veillant au respect des critères genre (analyses genre spécifiques, actions ciblées en faveur des femmes et des groupes vulnérables). Elle vise également à promouvoir l'accès des femmes, des jeunes et des communautés de base aux financements climatiques.

❖ **Niveau d'avancement des indicateurs des produits liés au résultat**

- **Produit 3.1.1 : Plans d'adaptation nationaux, infranationaux et/ou sectoriels élaborés ou mis à jour**

<table>
<tr><td rowspan="3">Indicateur 3.1.1.1: Combien de plans nationaux d'adaptation ont été élaborés ou mis à jour ?
Cet indicateur porte sur les plans d'adaptation élaborés ou mis à jour. Ces plans peuvent avoir été élaborés ou mis à jour à différents niveaux : national, infranational (provinces, municipalités) et/ou sectoriel (par exemple, zones côtières, villes, secteur agricole, etc.).</td><td>Progrès</td><td>N (Pas encore de nouveau PNA élaboré à ce stade, les activités préliminaires/préalables sont en cours)</td></tr>
<tr><td>Nombre de plans nationaux d'adaptation élaborés</td><td>Cible : 1
Réalisé : 0</td></tr>
<tr><td>Description narrative</td><td>Bien que l'objectif final soit de développer 1 Plan national d'Adaptation intégré pour le Sénégal, les travaux de cette première année se sont concentrés sur les étapes préliminaires indispensables.

Le Plan National d'Adaptation (PNA) consolidé du Sénégal sera l'aboutissement du processus, agrégeant les 4 PNA sectoriels (biodiversité, élevage, tourisme, ressources en eau) et les 6 PNA sectoriels déjà élaborés dans le cadre d'autres projets.

L'année 2025 a donc permis de poser les fondations institutionnelles et de lancer le processus d'évaluation qui alimenteront le PNA. Le développement du PNA national est prévu en 2027 suivant le calendrier.</td></tr>
<tr><td colspan="3">Défis et des leçons apprises concernant ce produit</td></tr>
<tr><td colspan="3">Défis rencontrés
▪ Retard de démarrage du projet et de la séquentialité des activités
▪ Nécessité de cohérence avec les PNA sectoriels déjà développés</td></tr>
<tr><td colspan="3">Leçons apprises
▪ Le recrutement de l'équipe doit être la priorité absolue dès la signature de l'accord.
▪ La planification du PRODOC doit intégrer des "marges " de 3-6 mois pour les passations de marchés</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td rowspan="2">Indicateur 3.1.1.3: Des plans d'adaptation sectoriels ont-ils été élaborés ou mis à jour ?</td><td>Progrès</td><td>N (en cours) : les travaux d'élaboration des plans sectoriels débuteront une fois les évaluations de vulnérabilité sectorielles achevées</td></tr>
<tr><td>Nombre de plans nationaux d'adaptation élaborés</td><td>Cible : 4 sectoriel
Réalisé : 0</td></tr>
</table>

	Description narrative	L'élaboration des plans sectoriels suit un processus séquentiel reposant sur l'analyse des lacunes, l'achèvement des évaluations de vulnérabilité, puis la réalisation des analyses coûts-bénéfices et la priorisation des options d'adaptation. Bien que les plans sectoriels ne soient pas encore développés, la phase préparatoire a été largement menée en 2025, avec la réalisation de l'analyse des lacunes (dont la validation est prévue au premier trimestre 2026), l'élaboration des termes de référence et le lancement des marchés pour les évaluations de risques et de vulnérabilités, ainsi que la signature des procès-verbaux d'attribution. Le recrutement des experts chargés des méthodologies d'analyse coûts-bénéfices et de hiérarchisation des options d'adaptation est actuellement en cours.
Défis et des leçons apprises concernant ce produit		
Défis rencontrés ▪ Impossibilité de commencer les PNA sectoriels sans les évaluations de vulnérabilité ▪ Risque d'accumulation de retards le long de la chaîne d'activités ▪ Dépendance vis-à-vis du rythme d'exécution des activités en amont		
Leçons apprises ▪ Vouloir accélérer l'élaboration des plans sans données probantes serait contre-productif. Il faudrait donc accepter les délais nécessaires pour des fondations solides pour avoir des plans sectoriels de meilleure qualité, fondés sur des évaluations rigoureuses ▪ L'engagement des ministères sectoriels dès le début du projet facilite la suite. Il faudra dès lors maintenir une communication régulière et des points focaux actifs pour une meilleure appropriation et facilitation de l'élaboration des plans en 2026.		

- **Produit 3.1.3 : Mécanismes de coordination et de prise de décision inter et intra institutionnels établis ou renforcés**

Indicateur 3.1.2.1 : Les politiques et réglementations existantes ont-elles été renforcées pour encourager les actions/mesures d'adaptation ? Cadre de gouvernance pour coordonner, mettre en œuvre, surveiller, évaluer et rendre compte efficacement de la planification et des investissements en matière d'adaptation.	**Progrés**	**Y (en cours)**
	Description narrative	Des progrès substantiels ont été réalisés avec la production de rapports provisoires de haute qualité pour le cadre institutionnel. ▪ Un manuel complet de procédures pour le COMNACC et les COMRECC a été élaboré, définissant les circuits de décision et de coordination. ▪ Le règlement intérieur du COMNACC et un modèle d'arrêté type pour les COMRECC ont été rédigés pour formaliser ces structures. ▪ Une stratégie à moyen et long terme (2026-2030) pour le COMNACC a été formulée pour redynamiser son action. Tous ces documents sont en version provisoire, en attente des ateliers de validation reportés au premier trimestre 2026.

		Ce cadre réglementaire renforcé permettra au COMNACC de jouer pleinement son rôle de coordination nationale de l'adaptation, en s'appuyant sur des COMRECC fonctionnels et harmonisés.
Défis et des leçons apprises concernant ce produit		
Défis rencontrés ▪ Le non versement des fonds du quatrième trimestre au partenaire d'exécution (DCCTEFV) ; ▪ Le projet de décret de révision du COMNACC bloqué au niveau de la signature depuis 2024 ; ▪ Le recrutement de consultants a pris plus de temps que prévu.		
Leçons apprises Les activités menées en 2025 montrent que l'harmonisation des cadres institutionnels, la mobilisation de ressources financières durables et un meilleur renforcement des capacités sont indispensables pour améliorer la gouvernance climatique. Elles révèlent également la nécessité de réduire la dépendance aux financements externes et de renforcer les mécanismes de coordination entre les niveaux national et régional. Les activités de planification et de coordination institutionnelle ne doivent pas être sous-estimées. Il faut donc prévoir des délais réalistes pour le renforcement institutionnel.		

- **Produit 3.1.4 : Cadres d'engagement des parties prenantes, accords et sensibilisation menés ou renforcés**

Indicateur 3.1.4.1 : Des cadres et accords d'engagement des parties prenantes ont-ils été élaborés ou renforcés ? Cet indicateur s'interroge sur les processus efficaces d'engagement des parties prenantes qui sont essentiels pour garantir un flux d'informations efficace, la maximisation de l'expertise locale, une crédibilité accrue et des actions climatiques collectives améliorées entre les parties prenantes.	**Progrès**	**Partiellement (Y) :** Un plan de mobilisation des parties prenantes est en préparation informelle (les éléments récoltés via 3.1.2.1.a alimenteront ce plan).
	Description narrative	En 2025, la mise en œuvre du projet a mis l'accent sur l'inclusion des parties prenantes et la sensibilisation à l'adaptation, malgré la nécessité de finaliser certains éléments de cadrage stratégique. La mobilisation de plus de 300 acteurs à travers 10 ateliers nationaux et régionaux a permis de créer un réseau opérationnel de coordination et de lancer une dynamique participative autour du Plan National d'Adaptation (PNA). L'atelier national a réuni 74 participants issus de divers secteurs, aboutissant à la validation du cadre de mise en œuvre, du plan de travail 2025, des rôles des acteurs et à un engagement formel des ministères sectoriels, avec une participation féminine de 39 %. Les ateliers régionaux ont renforcé la sensibilisation des acteurs locaux aux risques climatiques et aux options d'adaptation, appuyée par des supports de communication adaptés. Par ailleurs, l'intégration du genre a été renforcée avec le recrutement d'une experte genre en décembre 2025 et l'élaboration en cours d'un plan d'action genre. Enfin, une analyse approfondie des parties prenantes dans neuf régions a permis de constituer une base de données

		stratégique qui servira de fondement aux futures campagnes de sensibilisation prévues à partir de 2026.

Défis et des leçons apprises concernant ce produit

Défis rencontrés

- Organisation de 9 ateliers régionaux simultanés avec transport, hébergement, restauration
- Difficulté d'atteindre l'objectif de 40% de participation féminine lors des ateliers
- Gérer les attentes des participants en clarifiant que le projet est axé sur la planification et non sur la mise en œuvre directe de projets d'adaptation

Leçons apprises

- L'implication active des Gouverneurs et Maires a été déterminante pour le succès des ateliers ;
- Les invitations lancées 3-4 semaines à l'avance ont permis d'optimiser le taux de participation ;
- L'organisation d'ateliers dans chaque région plutôt que de rassembler tous les acteurs à Dakar a facilité la participation et l'appropriation locale ;
- L'invitation systématique des médias/presse a assuré une large diffusion de l'information sur le projet ;
- L'enregistrement systématique (vidéo/audio) et la prise de notes détaillées ont permis de capitaliser une richesse d'informations pour les étapes suivantes ;
- Les ateliers de lancement et formations ont créé une forte appropriation du projet. Il faudra donc maintenir une communication régulière avec les tous les acteurs afin de réduire les résistances et meilleure participation aux étapes ultérieures.

Indicateur 3.1.4.2 : Des initiatives de renforcement des capacités et d'assistance technique ont-elles été mises en œuvre dans le domaine de l'adaptation au changement climatique ? Cela comprend des campagnes/ateliers/programmes de sensibilisation de sensibilisation et une assistance technique.	**Progrés**	**Y**
	Description narrative	Sur la base des analyses de besoins, des modules de formation sur le processus PNA ont été conçus et déployés dans les 09 régions entre octobre et novembre 2025. Les formations ont duré 2 jours par région. Ces formations ont réuni **381 participants** (290 hommes et 91 femmes soit 24%), incluant les autorités administratives, les collectivités territoriales, les services régionaux, la société civile et des acteurs du développement autour des COMRECC. Ces formations ont également inclus les personnes handicapées L'objectif de 40% de participation féminine n'a pas pu être atteint. **L'approche décentralisée, participative et incluant les langues locales a garanti un taux de satisfaction élevé (4.3/5) et une amélioration des connaissances de plus de 70%.** **Résultats obtenus :** ▪ Renforcement significatif de la compréhension du cadre réglementaire et politique de l'adaptation par les acteurs locaux

		▪ Augmentation du niveau de connaissance sur le processus PNA (évaluation pré/post-formation : +65% en moyenne) ▪ Appropriation du processus PNA par les collectivités territoriales
Défis et des leçons apprises concernant ce produit		
Défis rencontrés ▪ La faible représentativité des femmes au sein des COMRECC, limitant ainsi la prise en compte équilibrée des perspectives de genre dans la gouvernance climatique ; ▪ Disparités importantes dans le niveau de connaissance initial sur le changement climatique entre participants, nécessitant une adaptation pédagogique ; ▪ Nécessité de traduire certains concepts techniques en langues locales.		
Leçons apprises ▪ L'expert genre devrait idéalement être recruté dès le début du projet pour influencer la conception de toutes les activités ; ▪ Les ateliers régionaux et l'analyse des parties prenantes ont permis de dégager plusieurs enseignements importants pour la mise en œuvre du PNA ; ▪ La décentralisation des formations dans les 9 régions a garanti une appropriation locale bien supérieure à une approche centralisée. ▪ L'engagement précoce et actif des acteurs locaux facilite la compréhension commune des objectifs, renforce l'appropriation du projet et mobilise l'ensemble des parties prenantes pour sa réussite. ▪ Le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des membres des COMRECC s'est révélé essentiel pour améliorer leur compréhension des enjeux climatiques et favoriser l'intégration de l'adaptation dans la planification locale. ▪ Les ateliers ont également mis en évidence l'importance d'une coordination interinstitutionnelle et intersectorielle efficace, entre les niveaux national et régional, afin d'harmoniser les actions et d'éviter les duplications. ▪ La création de groupes WhatsApp régionaux durant et après les formations a permis de maintenir la dynamique et les échanges ▪ La faible représentativité des femmes au sein des COMRECC a souligné la nécessité de promouvoir une participation plus inclusive, intégrant les perspectives de genre et des groupes vulnérables. ▪ L'implication des Gouverneurs dans les invitations a considérablement amélioré le taux de participation.		

III.2 Résultat 3.2 : Production d'une base factuelle pour concevoir des solutions d'adaptation efficaces ayant un impact maximal

Dans le cadre de la production d'une base factuelle solide pour concevoir des solutions d'adaptation efficaces et à fort impact, plusieurs consultants ont été mobilisés pour conduire les missions suivantes :

- **Mise en place d'un cadre local de suivi et évaluation**

Durant le dernier trimestre de 2025, l'expert local chargé de mettre en place un cadre de suivi et de mesure des résultats, incluant le suivi de l'accès aux financements climatiques a été recruté. L'objectif général de la mission est de concevoir et mettre en place un cadre local de suivi-évaluation des actions d'adaptation aux changements climatiques, incluant le suivi des financements climatiques, et de l'aligner au dispositif sur le dispositif de suivi de la CDN du Sénégal. Ce cadre devra permettre de mesurer de manière harmonisée les résultats des plans et initiatives d'adaptation au niveau infranational, en définissant des bases de référence,

des indicateurs et des objectifs cibles cohérents avec ceux du niveau national. In fine, la mission contribuera à renforcer le dispositif national de S&E de l'adaptation afin qu'il intègre pleinement les données et enseignements issus du terrain, y compris sur les aspects de genre, et qu'il facilite le suivi des progrès accomplis ainsi que l'accès accru aux financements climatiques.

De façon spécifiques il est prévu de :

- Identifier et analyser (état des lieux approfondis) les systèmes de S&E ainsi que les pratiques existants au niveau local dans le domaine de l'adaptation (au niveau des régions ou collectivités). Cette étude de cadrage permettra de dégager les besoins, les lacunes et les opportunités pour la mise en place d'un cadre S&E local harmonisé ;
- Recueillir les leçons apprises, bonnes pratiques et défis rencontrés de leur fonctionnement actuel ;
- Elaborer un cadre local de mesure des résultats ;
- Évaluer les capacités locales en S&E, notamment les besoins en formation.
- Proposer des recommandations pour renforcer les dispositifs existants.
- Contribuer à la formation des acteurs locaux sur les systèmes de S&E de l'adaptation climatique.

❖ **Analyse des lacunes sur les évaluations de la vulnérabilité**

Pour la réalisation de cette mission, un consultant a été recruté et l'objectif de sa mission est d'analyser des lacunes sur les évaluations de la vulnérabilité dans les secteurs des ressources en eau, de la biodiversité, de l'élevage et du tourisme . Un diagnostic préliminaire a été conduit pour identifier les lacunes dans les évaluations de vulnérabilité existantes et les besoins en information, en veillant à inclure les considérations de genre. Ainsi, les bases sont désormais en place pour lancer les évaluations de la vulnérabilité climatique dans ces secteurs prioritaires. Les résultats attendus incluent l'évaluation détaillée des vulnérabilités et l'identification participative d'options d'adaptation pour chacun des quatre secteurs, qui alimenteront l'élaboration de quatre plans d'adaptation sectoriels et d'un Plan National d'Adaptation consolidé.

❖ **Évaluations des risques et de la vulnérabilité et renforcement des capacités des acteurs**

Les évaluations de vulnérabilité pour les secteurs de l'élevage, de la biodiversité, du tourisme et des ressources en eau n'ont pas encore démarré. Néanmoins, le processus de recrutement des cabinets chargés de ces études a été lancé. L'objectif de chaque étude est de produire une évaluation détaillée des risques climatiques et de la vulnérabilité, afin de mieux orienter les efforts d'adaptation et fournir une base de connaissances solide pour alimenter le PNA et la planification sectorielle et infranationale.

❖ **Plateforme web de partage d'informations**

Le recrutement d'un prestataire chargé de la conception et de la mise en œuvre d'une plateforme web dédiée a été lancé. Cette plateforme permettra de centraliser et diffuser des données climatiques, des outils de planification et des enseignements tirés, afin de soutenir une prise de décision fondée sur des données probantes. La contractualisation est attendue au premier trimestre de 2026.

En outre, il est prévu de recruter un spécialiste local en gestion des connaissances afin de soutenir le fonctionnement du service d'assistance et d'assurer les formations pertinentes auprès des acteurs concernés.

❖ **L'évaluation des besoins nationaux et infranationaux en information climatique, en intégrant notamment les considérations relatives au genre ;**

Pour la réalisation de cette mission, un consultant a été recruté et l'étude a évalué les besoins en services climatiques au Sénégal et les écarts avec l'offre existante aux niveaux national, régional et communautaire. Les résultats montrent que les besoins des acteurs dépassent largement les simples prévisions

météorologiques, avec une forte demande d'informations climatiques plus localisées, anticipées et traduites en conseils pratiques, notamment dans les secteurs de l'élevage, de l'eau, du tourisme et de la biodiversité. Ces besoins varient fortement selon les territoires, révélant d'importantes disparités régionales, souvent au détriment des zones les plus exposées aux risques climatiques.

L'analyse met en évidence des obstacles spécifiques d'accès à l'information pour les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap, soulignant l'importance de services climatiques inclusifs, accessibles et diffusés en langues locales. Si l'offre actuelle repose sur une base institutionnelle solide, elle reste limitée par une faible résolution spatiale, une contextualisation sectorielle insuffisante et des formats peu interactifs. L'étude conclut que le principal défi réside moins dans la production des données que dans leur adaptation aux besoins réels des utilisateurs. Elle recommande le renforcement du système national, le développement de services climatiques sectoriels et territorialisés, et l'intégration systématique du genre et de l'inclusion sociale, afin de faire des services climatiques un levier clé de l'adaptation et du développement durable au Sénégal.

- **La proposition d'une méthodologie standardisée de classement et de hiérarchisation des options d'adaptation, ainsi que la préparation d'un guide méthodologique pour l'évaluation économique (coûts et bénéfices) des options ;**

Pour la réalisation de cette mission les marchés ont été lancés pour le recrutement de consultants pour l'élaboration d'un guide méthodologique opérationnel permettant l'évaluation des coûts et des avantages des options d'adaptation et un guide opérationnel pour sélectionner, prioriser et évaluer économiquement (analyse coût avantages) les options d'adaptation aux changements climatiques dans les différents secteurs vulnérables particulièrement les secteurs de la biodiversité, des ressources en eau, de l'élevage et du tourisme.

De façon spécifiques, il s'agit de :

- réaliser un diagnostic des approches existantes d'évaluation des coûts et des avantages des options d'adaptation ; de priorisation et d'analyse économique (analyse coût avantages) des options d'adaptation (au niveau national et international) ;
- proposer une méthodologie permettant d'identifier, classer et prioriser les options d'adaptation au changement climatique selon des critères économiques, environnementaux et sociaux ;
- proposer une méthodologie permettant l'évaluation des coûts et des avantages des options d'adaptation ;
- proposer une méthodologie permettant d'appliquer une analyse coûts-avantages (ACA) ou des approches complémentaires (analyse multicritères, analyse coûts-efficacité, etc.) ;
- élaborer un guide pratique de priorisation et d'évaluation coûts-avantages des options d'adaptation (étapes, critères, outils et modèles d'analyse) adaptée au contexte institutionnel, économique et environnemental du Sénégal ;
- élaborer un guide pratique d'évaluation des coûts et des avantages des options d'adaptation.

- **Niveau d'avancement des indicateurs des produits liés au résultat**
 - **Produit 3.2.1 : Systèmes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage de l'impact de l'adaptation établis ou renforcés pour la planification stratégique et l'investissement**

<table>
<tr><td rowspan="3">Indicateur 3.2.1.1 : Des systèmes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage de l'impact de l'adaptation (MEL) ont-ils été établis ou renforcés ?</td><td>Progrés</td><td>N (En cours)</td></tr>
<tr><td>Systèmes MEL établis ou renforcés</td><td></td></tr>
<tr><td>Description narrative</td><td>Les activités de cet output visent à créer un lien fonctionnel entre les suivis au niveau local (communes, régions) et le suivi national de l'adaptation, de sorte que les résultats et les données locales alimentent la planification nationale et vice versa. En 2025, compte tenu du retard global, les progrès sont timides mais posent les premiers jalons :

Le système de suivi évaluation n'est pas encore opérationnel. Toutefois, durant le dernier trimestre de 2025, le processus de recrutement d'un expert local a été lancé pour mettre en place un cadre local de suivi et de mesure des résultats, incluant le suivi de l'accès aux financements climatiques. A la date du 31 décembre, son contrat est signé, il est entrain de finaliser le rapport méthodologique.

L'objectif général de la mission est de concevoir et mettre en place un cadre local de suivi-évaluation des actions d'adaptation aux changements climatiques, incluant le suivi des financements climatiques, et de l'aligner au dispositif sur le dispositif de suivi de la CDN du Sénégal.</td></tr>
<tr><td colspan="3">Défis et des leçons apprises concernant ce produit</td></tr>
<tr><td colspan="3">Défis rencontrés
▪ Le décalage d'un an dû au recrutement de l'équipe a compressé le calendrier global.
▪ Les délais administratifs et les procédures de passation de marchés ont été le principal goulot d'étranglement, retardant le démarrage des activités techniques majeures.</td></tr>
<tr><td colspan="3">Leçons apprises</td></tr>
</table>

- **Produit 3.2.2 : Études sur la vulnérabilité climatique et identification de solutions d'adaptation réalisées (et utilisées) pour renforcer les investissements dans l'adaptation**

<table>
<tr><td rowspan="3">Indicateur 3.2.2.1 : Des études de vulnérabilité climatique ont-elles été réalisées pour renforcer la planification de l'adaptation ?

L’étude de vulnérabilité climatique devrait englober l’analyse des obstacles, ainsi que des informations/évaluations socio-économiques et environnementales. Des études d’évaluation de la vulnérabilité sont menées pour éclairer la planification de l’adaptation climatique en fournissant un aperçu de la manière dont un pays est exposé au risque climatique et pourquoi. Trois composantes de vulnérabilité telles que définies par le GIEC comprennent : exposition, sensibilité et capacité d’adaptation

— ces études sont nécessaires pour identifier les stratégies et actions d’adaptation au climat.</td><td>Progrès</td><td>En cours (N) : Étude de cadrage réalisée (analyse des lacunes des évaluations existantes). 0 évaluation sectorielle complète livrée à ce stade (travaux préparatoires en cours fin 2025).</td></tr>
<tr><td>Nombre d'études de vulnérabilité climatique réalisées</td><td>Cible : 4

Réalisé : 0</td></tr>
<tr><td>Description narrative</td><td>En 2025, l'analyse des lacunes des évaluations existantes a été complétée, définissant les besoins méthodologiques. Le rapport provisoire issu de ce travail identifie des lacunes critiques, par exemple : (i) dans le secteur Élevage, absence de données actualisées sur les impacts du stress hydrique et thermique sur les rendements; (ii) dans le secteur Tourisme, études dispersées focalisées sur le littoral sans évaluation pour le tourisme intérieur; (iii) besoin transversal d’intégrer les projections climatiques régionales dans toutes les analyses sectorielles. Ce rapport propose un canevas méthodologique unifié pour les évaluations à venir et une bibliographie consolidée.

Sur la base des TDR préparés et de l’analyse de cadrage, le projet a initié la procédure de recrutement de cabinets pour mener les 4 évaluations sectorielles détaillées. Fin décembre 2025, les prestataires pour les quatre secteurs étaient déjà sélectionnés, les PV d’attribution sont disponibles, les contrats devant être signé en février 2026.

Par ailleurs, le projet a introduit des protocoles de collaboration avec des institutions techniques nationales (ANACIM & DGPRE) pour la mise à disponibilité des données climatiques et des données hydrologiques. Bien qu’aucun rapport sectoriel final ne soit encore disponible, ces dispositions laissent entrevoir une montée en puissance rapide des travaux techniques en 2026.

Concernant le guide méthodologique d’évaluation économique, le processus de recrutement des consultants est en cours et sera finalisé en janvier 2026</td></tr>
<tr><td colspan="3">Défis et des leçons apprises concernant ce produit</td></tr>
</table>

Défis rencontrés ▪ Lacunes importantes dans certaines données climatiques et socio-économiques, en particulier les données désagrégées par sexe ; ▪ Assurer la cohérence et la comparabilité de 4 études menées par des équipes différentes ; ▪ Manque de données et d'études antérieures sur les dimensions genre dans certains secteurs (tourisme, biodiversité, ressources en eau, élevage) ; ▪ Retard dans les évaluations de vulnérabilité.
Leçons apprises

Indicateur 3.2.2.2 : Des mécanismes de partage d'informations (plateformes ou forums) ont-ils été mis en place pour donner accès à des informations fondées sur des données probantes pour la planification de l'adaptation ? Les plateformes et forums, notamment en personne ou en ligne, comme une page Web, peuvent être inclus dans cet indicateur.	**Progrés**	**En cours (N)**
	Description narrative	En 2025, une évaluation des besoins en informations climatiques aux niveaux national et local a été réalisée à travers des entretiens et un questionnaire, révélant une disponibilité de données insuffisamment centralisées, un accès limité des acteurs locaux à des informations climatiques actualisées et aux retours d'expérience, ainsi qu'une forte demande pour un helpdesk interactif. Sur cette base, le projet, en collaboration avec la DCCTEFV, a élaboré un cahier des charges pour une plateforme dédiée. Un appel d'offres national a été lancé en novembre 2025 pour la conception de la plateforme et du système de helpdesk, avec une sélection du prestataire en cours et un démarrage prévu en 2026. Par ailleurs, des concertations avec la DCCTEFV et les COMRECC sont prévues en 2026 pour définir les modalités de gestion des contenus, tandis que le recrutement d'un spécialiste local en gestion des connaissances est en cours pour appuyer le fonctionnement du dispositif.
Défis et des leçons apprises concernant ce produit		
Défis rencontrés ▪ Définir des spécifications techniques précises pour une plateforme répondant aux besoins multiples		
Leçons apprises ▪ Associer les futurs utilisateurs (DCCTEFV, COMRECC, institutions techniques) à la conception de la plateforme garantit son appropriation ; ▪ Privilégier des solutions technologiques simples et robustes, adaptées aux capacités locales de maintenance ; ▪ Prévoir la formation des utilisateurs bien avant le lancement officiel de la plateforme.		

III.3 Résultat 3.4 : Augmentation du financement de l'adaptation

En préparation des activités d'appui au financement de l'adaptation, le projet à travers la DCCTEFV a lancé le recrutement d'une ONG locale chargée de faire la cartographie des opportunités d'accès aux financements climatiques au niveau infranational. Cela inclut l'identification de régions pilotes et d'initiatives locales pouvant servir de base à des projets d'adaptation « bancables ». Un diagnostic des besoins en formation et en renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de planification financière de l'adaptation et d'accès aux fonds climat devra suivre. Ce diagnostic permettra d'élaborer un plan de formation détaillé incluant notamment des modules sur la planification de l'adaptation, l'élaboration de notes conceptuelles de projet et l'accès aux financements climatiques qui sera mis en œuvre dès le second semestre de 2026. Par ailleurs, le recrutement d'un expert genre dédié au projet a été finalisé en 2025, afin de garantir la prise en compte transversale du genre dans toutes les activités. A terme, le projet vise l'élaboration de plusieurs notes conceptuelles de projets d'adaptation dans des zones pilotes, dont au moins une prête à être soumise au FVC ou à d'autres bailleurs d'ici la fin du projet .

❖ **Niveau d'avancement des indicateurs des produits liés au résultat**

- **Produit 3.4.1 : Mécanismes établis pour prioriser les options d'adaptation sur la base de critères objectifs**

Indicateur 3.4.1.1 : Des mécanismes ont-ils été établis pour identifier et hiérarchiser les options d'adaptation sur la base de critères objectifs ? Cela inclut les systèmes de priorisation des idées de projets/programmes d'adaptation sur la base de critères objectifs comme indiqué dans le RPSP. Ceux-ci devraient inclure les acteurs publics, privés et de la société civile.	**Progress**	**En cours (N)**
	Description narrative	En décembre 2025, le projet à travers la DCCTEFV a lancé le processus de recrutement d'experts (international et national) chargé du développement de méthodologies de hiérarchisation des options et le guide coûts-bénéfices. Malheureusement, la période prévue pour le lancement du marché (septembre) a été retardée du fait de la complexité de l'élaboration des termes de référence qui a pris plus de temps que prévu. Le processus de recrutement des consultants est toujours en cours et sera finalisé durant le premier trimestre de 2026. Cette activité suit logiquement les évaluations de vulnérabilité.
Défis et des leçons apprises concernant ce produit		
Défis rencontrés ▪ Gérer la part de subjectivité inhérente aux méthodes multicritères ; ▪ S'assurer que les méthodes proposées seront acceptées et utilisées par les décideurs ▪ Garantir que les outils seront maintenus et utilisés après la fin du projet ▪ Trouver le bon équilibre entre rigueur scientifique et simplicité d'utilisation pour des non-spécialistes ▪ Concevoir des méthodes applicables même en contexte de données limitées ▪ Développer des outils flexibles adaptés à différentes échelles (national, sectoriel, local)		

Leçons apprises ▪ Impliquer les futurs utilisateurs dès la conception des outils garantit leur appropriation et utilisation effective ; ▪ Les outils doivent être suffisamment flexibles pour s'adapter à des contextes variés tout en maintenant une cohérence méthodologique ; ▪ Les méthodes qui permettent des processus participatifs de priorisation sont préférées aux approches purement techniques ; ▪ Les outils doivent s'intégrer dans les processus de planification et de budgétisation existants plutôt que de créer des processus parallèles ; ▪ Des guides d'utilisation clairs et bien illustrés sont essentiels pour faciliter l'appropriation.

- **Produit 3.4.2 : Notes conceptuelles élaborées pour les actions prioritaires d'adaptation**

Indicateur 3.4.2.1 : Nombre de notes conceptuelles (NC) élaborées pour les actions prioritaires d'adaptation, ventilées par financement public et privé et par secteur Cet indicateur porte sur les notes conceptuelles qui ont été soumises conformément au modèle GCF.	**Progrés**	**N : non démarré** (les activités relatives à l'identification et formulation de projets pilotes débuteront véritablement en 2026 après la formation des acteurs et l'identification des priorités locales).
	Description narrative	Cette activité est prévue pour la fin du projet (2027), une fois les PNA sectoriels et les actions prioritaires définis. Cependant, l'ONG qui doit procéder au lancement des appels à idées de projets est en cours de recrutement pour cette année. C'est à la suite de l'appel à projets et à la sélection des idées de projets pertinentes qu'il sera procédé au recrutement d'un consultant international et du consultant national chargés d'élaborer de former les porteurs de projets à l'élaboration de projets bancables et par ricochet, le développement de notes conceptuelles suivant le canevas du GCF.
Défis et des leçons apprises concernant ce produit		
Défis rencontrés Veuillez consulter les défis généraux et les leçons de la section 1.		
Leçons apprises Veuillez consulter les défis généraux et les leçons de la section 1.		

- **Produit 3.4.3 : Systèmes nationaux développés pour suivre les flux financiers nationaux et internationaux en matière d'adaptation**

Indicateur 3.4.3.2 : Des stratégies visant à favoriser les investissements publics dans les solutions d'adaptation ont-elles été élaborées ? Stratégies de financement de l'adaptation en dehors du secteur privé, y compris les plans	**Progrés**	**N**

d'investissement (veuillez noter que cet indicateur est différent de l'indicateur de résultat 3.3.1.1 qui pose des questions sur les stratégies d'investissement pour le secteur privé).	**Description narrative**	Bien que ceci interviendra en fin de projet, il est à noter qu'en 2025, le point focal AND/FVC a été informé des avancées du projet PNA et a exprimé la volonté d'intégrer les priorités d'adaptation identifiées par le projet dans la prochaine mise à jour du Programme Pays du Sénégal vis-à-vis du FVC. Aucune action formelle encore, mais une concertation est en place pour que, d'ici 2027, au moins une note conceptuelle issue du projet soit inscrite dans le portefeuille national soumis au FVC. De plus, le METE/DCCTEFV a réitéré son engagement à soumettre le Plan National d'Adaptation finalisé au registre NAP de la CCNUCC, assurant ainsi une visibilité internationale et facilitant l'accès à d'autres sources de financement.
Défis et des leçons apprises concernant ce produit		
Défis rencontrés Veuillez consulter les défis généraux et les leçons de la section 1.		
Leçons apprises Veuillez consulter les défis généraux et les leçons de la section 1.		

IV. DEFIS, STRATEGIES D'ATTENUATION ET LEÇONS

La mise en œuvre des activités du projet en 2025, bien qu'ayant permis d'enregistrer des avancées notables, a également mis en évidence un certain nombre de défis opérationnels, institutionnels et organisationnels. L'analyse de ces contraintes, combinée aux stratégies d'atténuation mises en place et aux enseignements tirés, constitue un levier essentiel pour améliorer l'efficacité, la cohérence et la durabilité des interventions futures, notamment en perspective de l'année 2026.

❖ Défis

Les principales difficultés rencontrées au cours de l'année 2025 peuvent être résumées comme suit :

- l'absence d'harmonisation dans l'élaboration des arrêtés régionaux, entraînant des différences d'approche et de fonctionnement entre les COMRECC ;
- la faible participation des femmes au sein des COMRECC, limitant l'intégration effective des perspectives de genre dans les processus décisionnels ;
- des lenteurs administratives et institutionnelles ayant marqué la phase de démarrage du projet tout au long de l'année 2024 ;
- la mise en place tardive de l'équipe de projet, intervenue en mars 2025 ;
- des délais significatifs dans les procédures administratives et de passation de marchés ;
- la suspension temporaire des activités sous le lead de la DCCTEFV, ayant entraîné la non-tenue des ateliers de validation de plusieurs livrables en fin d'année, et le maintien de certains produits au statut « provisoire » ;

- des délais d'approbation des termes de référence (TdR) et des processus de sélection des consultants.

❖ Stratégies d'atténuation

Face à ces défis, plusieurs mesures correctives et stratégies d'atténuation ont été définies et mises en œuvre, ou programmées pour renforcer l'efficacité de l'exécution du projet :

- le renforcement de la coordination entre le PNUD et la DCCTEFV, à travers l'instauration de réunions de suivi mensuelles ;
- l'amélioration de la coordination entre l'équipe du projet et le conseiller technique régional, avec au moins une réunion mensuelle de concertation ;
- une planification anticipée des marchés de l'année 2026 dès janvier 2025, afin de réduire les délais liés aux procédures de passation ;
- l'organisation groupée des ateliers de validation des livrables au cours du premier trimestre 2026.

Par ailleurs, les mesures correctives prévues pour 2026 incluent un travail de sensibilisation ciblé via les réseaux de femmes, la révision des critères de participation aux activités des COMRECC, ainsi que l'implication systématique de l'experte genre du projet dans la conception et la mise en œuvre des activités.

❖ Leçons tirées

L'expérience de mise en œuvre en 2025 a permis de dégager plusieurs enseignements majeurs susceptibles d'orienter les actions futures :

- le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des membres des COMRECC est indispensable pour une intégration effective et durable de l'adaptation dans la planification locale;
- l'engagement précoce des acteurs locaux favorise l'appropriation du projet et renforce la mobilisation des parties prenantes ;
- une coordination interinstitutionnelle et intersectorielle efficace est nécessaire pour harmoniser les interventions et éviter les duplications ;
- l'adaptation des interventions aux réalités locales, combinée à une clarification des rôles et responsabilités, contribue à l'efficacité et à la pérennité des actions ;
- la promotion d'une participation plus inclusive, intégrant les perspectives de genre et les groupes vulnérables, constitue un facteur clé de succès ;
- l'intégration de marges de temps suffisantes pour les procédures d'appel d'offres est essentielle dans la planification initiale ;
- le respect de la logique technique et méthodologique demeure fondamental pour garantir la qualité des livrables, même dans un contexte de contraintes temporelles ;
- bien que plus coûteuse et logistiquement exigeante, l'approche régionale, avec des ateliers organisés dans les neuf zones d'intervention, s'est révélée nettement plus efficace pour l'appropriation locale que les approches centralisées ;
- l'investissement dans des termes de référence rigoureux et des analyses de lacunes approfondies permet d'éviter des difficultés ultérieures lors de l'exécution ;
- enfin, la forte demande exprimée par les acteurs dépasse largement les ressources disponibles, soulignant la nécessité d'une mobilisation accrue des financements et de partenariats stratégiques.

V. PERSPECTIVES POUR 2026

L'année 2026 s'annonce comme une phase déterminante d'accélération et de consolidation de la mise en œuvre du projet. Elle sera consacrée à la finalisation des livrables stratégiques engagés en 2025 et au démarrage effectif d'activités structurantes à fort impact, visant à renforcer l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques sectorielles et territoriales, ainsi qu'à améliorer l'accès des acteurs nationaux et locaux aux outils, connaissances et financements climatiques.

Les principales activités prévues pour 2026 portent notamment sur :

- l'approbation de la structure du projet, précisant la Direction du Changement Climatique (DCCTEFV) comme partie responsable ;
- la finalisation et la validation de l'ensemble des rapports provisoires produits en 2025 ;
- le démarrage effectif et la réalisation de quatre (4) évaluations intégrées des risques climatiques et de la vulnérabilité, adoptant une approche multi-niveaux et intégrant le renforcement des capacités des secteurs des ressources en eau, du tourisme, de l'élevage et de la biodiversité ;
- le développement et la mise en service d'une plateforme web dédiée au partage des connaissances et des informations climatiques ;
- l'élaboration de quatre (4) Plans Nationaux d'Adaptation sectoriels adaptés au niveau local ;
- la formulation de cinq (5) Plans de Développement Communaux (PDC) intégrant l'adaptation aux changements climatiques ;
- l'élaboration d'un guide méthodologique étape par étape et de procédures opérationnelles pour l'évaluation des coûts et des bénéfices/avantages de l'adaptation, destinés à être utilisés dans les différents secteurs et à tous les niveaux de gouvernance au Sénégal ;
- la finalisation de la mise en place d'un cadre de suivi-évaluation, à travers un diagnostic des systèmes locaux existants et l'intégration des enseignements tirés de leur fonctionnement, en vue de leur inclusion dans la boîte à outils et sur le site web du PNA ;
- l'élaboration d'un plan de formation, notamment axé sur l'accès au financement climatique, sur la base des besoins identifiés ;
- l'organisation d'un appel aux idées innovantes entre les sous-régions, accompagné d'une offre d'expertise technique aux acteurs pour la préparation de projets résilients aux changements climatiques.

Ces efforts combinés visent à créer l'élan nécessaire pour permettre au Sénégal d'adopter, d'ici la fin du projet, un **Plan National d'Adaptation robuste, opérationnel et inclusif**, intégrant les priorités sectorielles et territoriales, tout en renforçant les stratégies de mise en œuvre au niveau local, en cohérence avec les engagements climatiques du pays et ses objectifs de développement durable.

Bien que l'année 2025 ait été marquée par un démarrage tardif, elle a permis de poser des bases analytiques, institutionnelles et opérationnelles solides. L'équipe de projet est désormais pleinement opérationnelle, les acteurs locaux sont mobilisés et formés, et les principaux processus techniques sont engagés. Afin de maximiser les chances d'atteindre l'ensemble des résultats attendus et de tenir compte des contraintes initiales, une demande d'extension du projet sera soumise. Le projet est ainsi positionné pour rattraper une partie du retard en 2026 et atteindre ses objectifs au plus tard **juin 2027**, avec une finalisation complète des résultats au plus tard **mars 2028**.

VI. NIVEAU D'EXECUTION BUDGETAIRE 2025

En 2025, le projet disposait d'un budget annuel alloué de 537 348 USD, sur un budget global approuvé de 2 612 945 USD. À la clôture de l'exercice, les dépenses effectives se sont élevées à 261 836 USD, auxquelles s'ajoutent 89 216 USD d'engagements, portant le niveau total d'exécution à 351 051 USD.

Ce montant correspond à un taux d'exécution de 48,73 % du budget annuel 2025, et à 13,44 % du budget global du projet. Ce niveau d'exécution est cohérent avec la première année de mise en œuvre, principalement consacrée au démarrage du projet, aux activités préparatoires, aux diagnostics techniques et à la mise en place des dispositifs institutionnels.

L'exécution budgétaire s'est concentrée sur les consultants locaux, les services contractuels individuels, les missions de terrain et les équipements informatiques, traduisant une forte mobilisation des expertises nationales et des moyens opérationnels. À l'inverse, les lignes relatives aux consultants internationaux, aux entreprises de services contractuels et aux formations, ateliers et conférences présentent des taux d'exécution plus faibles, leur déploiement étant prévu dans les phases ultérieures du projet.

Dans l'ensemble, l'exécution budgétaire de 2025 reflète une gestion prudente et progressive des ressources, posant les bases d'une accélération attendue de l'exécution financière en 2026, avec le lancement des activités structurantes et des investissements programmés.

Description du compte	**Budget global du Projet**	**Budget de l'année 2025**	**Dépenses totales**	**Engagements**	**Total**	**Solde du fonds**	**Taux d'exécution en 2025**	**Taux d'exécution par rapport au budget global du projet**
Frais de personnel réguliers	112 051	23 043	17 880	0	17 880	5 163	77,59%	15,96%
Consultants internationaux	171 000	35 166	0	0	0	35 166	0,00%	0,00%
Consultants locaux	331 500	68 172	49 524	23 774	73 298	-5 126	72,65%	22,11%
Services contractuels - Individ	379 693	78 083	86 613	0	86 613	-8 529	110,92%	22,81%
Voyage	44 805	9 214	22 684	2 798	25 482	-16 268	246,19%	56,87%
Entreprises de services contractuels	1 025 410	210 874	5 872	0	5 872	205 002	2,78%	0,57%
Équipement et mobilier	6 000	1 234	-53 233	53 613	380	854	-4314,26%	6,33%
Fournitures	15 000	3 085	2 984	0	2 984	100	96,74%	19,90%
Équipements informatiques	61 000	12 545	60 044	9 031	69 075	-56 530	478,64%	113,24%
Services professionnels	13 050	2 684	3 752	0	3 752	-1 069	139,81%	28,75%

Description du compte	Budget global du Projet	Budget de l'année 2025	Dépenses totales	Engagements	Total	Solde du fonds	Taux d'exécution en 2025	Taux d'exécution par rapport au budget global du projet
Coûts de production audiovisuelle et imprimée	55 506	11 415	13 682	0	13 682	-2 267	119,86%	24,65%
Dépenses diverses	9 030	1 857	0	0	0	1 857	0,00%	0,00%
Formation, ateliers et conférences	359 500	73 931	36 072	0	36 072	37 859	48,79%	10,03%
Services aux projets - GOE	29 400	6 046	4 800	0	4 800	1 246	79,39%	16,33%
Volontaires des Nations Unies	0	0	6 313	0	6 313	-6 313		
Équipements de communication et audiovisuels	0	0	1 522	0	1 522	-1 522		
Frais de remboursement	0	0	340	0	340	-340		
Pertes de change	0	0	2 986	0	2 986	-2 986		
Total	**2 612 945**	**537 348**	**261 836**	**89 216**	**351 051**	**186 297**	**48,73%**	**13,44%**